

8801 - Les obligations de la femme à l'égard de son beau-père

question

Mon beau-père est atteint de la maladie d'alzéheymer. Ce qui a créé beaucoup de problèmes et de tensions. Quelles sont mes obligations à son égard?

la réponse favorite

L'épouse n'a pas l'obligation de se mettre au service de ses beaux-parents. Le service qu'elle peut leur rendre relève tout simplement des règles de bienséance. Le mari ne doit pas chercher à en faire une obligation pour elle puisque ça n'en est pas une. Cependant j'invite l'épouse concernée à se mettre patiemment au service de son beau-père. Qu'elle sache que cela ne lui nuit point, mais l'honore davantage et la rend plus aimable à son mari. Allah est le garant de l'assistance.